

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	SUFLATER33
Publication :	02/02/2026
Etablissement :	UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE
Lieu d'exercice des fonctions :	Faculté des Lettres
Section1 :	21 - Histoire, civilisation, archéo. et art des mondes anciens...
Composante/UFR :	UFR d'Histoire de l'Art et Archéologie
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	02/02/2026
Date de clôture des candidatures :	23/02/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	30/01/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :**

Contact administratif:	Mahi Fouzya
N° de téléphone:	0140462974
N° de fax:	00000000000
E-mail:	lettres-drh-spe-@sorbonne-universite.fr
Dossier à déposer sur l'application :	https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr

Spécifications générales de cet appel à candidatures :**Profil appel à candidatures :**

Job profile : Histoire de l'art et archéologie du monde grec antique

Champs de recherche EURAXESS : Archaeology - History

Les candidatures et le dépôt des dossiers sont dématérialisés et se font exclusivement
via l'application suivante : <https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>.

Les dossiers de candidatures saisis dans l'application ALTAIR ne seront pas examinés.

Faculté des Lettres

Faculté des Sciences et Ingénierie

Composante : UFR Histoire de l'Art et Archéologie

Localisation : Institut d'art et archéologie, 3 rue Michelet 75006 Paris

Identification de l'emploi

Numéro du profil : SUFLATER33	Section(s) CNU : 21
Quotité :	<input checked="" type="checkbox"/> 100% / <input type="checkbox"/> 50%
Durée du contrat :	Dates du contrat : Du 01/09/26 au 31/08/27
<input checked="" type="checkbox"/> 1 an / <input type="checkbox"/> moins d'un an	
Nombre de postes à pourvoir :	
1	
Profil	
Histoire de l'art et archéologie du monde grec antique	
Euraxess Research Field	
Arts History Archeology	

Enseignement

L'ATER viendra renforcer l'équipe pédagogique au sein de l'UFR d'histoire de l'art et archéologie. La personne recrutée devra enseigner l'art et l'archéologie du monde grec antique de l'époque archaïque à l'époque impériale, dans le cadre de la licence, en CM et en TD. Sa mission d'enseignement comportera également le suivi des travaux des étudiants et la correction des copies d'examen. On sera attentif à l'expérience de terrain. Et on privilégiera des spécialistes de la Grèce propre. Une connaissance du grec ancien serait souhaitable et des compétences en architecture antique seraient un atout.

Contact enseignement

Alexandre FARNOUX : alexandre.farnoux@sorbonne-universite.fr ; Hélène BRUN KYRIAKIDIS : helene.brun@sorbonne-universite.fr.

Recherche

Le candidat poursuivra ses recherches doctorales ou post-doctorales dans le cadre de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée (équipe Antiquité Classique et Tardive). Le domaine de recherche devra concerter la Grèce égéenne, aux époques historiques.

Item « Projets de recherche » à renseigner par les candidates et candidats dans le dossier de candidature

Obligatoire **Facultatif**

Contact recherche

Alexandre FARNOUX : alexandre.farnoux@sorbonne-universite.fr ; Hélène BRUN KYRIAKIDIS : helene.brun@sorbonne-universite.fr.

Exposition aux risques professionnels

Non

Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature se fait conformément au calendrier prévisionnel à l'aide du lien suivant : <https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>

La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté
Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée selon le calendrier prévisionnel.

Pièces à produire

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par le décret modifié n°88-654 du 7 mai 1988, au format PDF
Toutes les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français

- Une copie d'une pièce d'identité recto/verso avec photo lisible : carte d'identité ou passeport en cours de validité / titre de séjour (Pour les candidats retenus d'une nationalité étrangère nécessitant une autorisation de travail, le recrutement ne sera définitif qu'à l'obtention de cette autorisation) ;
- Un CV détaillé avec liste des publications ;
- Une copie du dernier diplôme obtenu ;
- Une copie de vos contrats d'ATER et de vos autres contrats de travail de la fonction publique ;

Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de la fonction publique d'Etat et territoriale française, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2-1 et 5]

⚠ Les enseignants du 2nd degré stagiaires ou titulaires entrent uniquement dans cette situation
Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an

- Une copie de l'arrêté de nomination (pour les stagiaires) ou de titularisation dans la catégorie A et du dernier arrêté d'affectation ;
- L'inscription à la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, **ou** pour les titulaires du doctorat l'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur ;
- Pour les candidats retenus : une demande de détachement pour les titulaires ou de congé sans traitement pour les stagiaires.

Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat [Art. 2-3 et 7]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an

- Une pièce attestant de votre qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans, après l'obtention du doctorat, dans un établissement étranger d'enseignement ou de recherche ;
- Une copie du diplôme de doctorat ou d'un titre ou diplôme équivalent.

Etudiant devant soutenir une thèse dans un délai d'un an [Art. 2-5 et 7-1]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum un an renouvelable une fois pour un an

- L'inscription à la préparation d'un doctorat ;
- L'attestation du directeur de thèse indiquant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an.

Titulaire du doctorat ou d'une habilitation à diriger les recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2-6 et 7-1]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum d'un an renouvelable une fois pour un an

- Une copie du diplôme ;
- L'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service RH qui traitera votre dossier administratif

faculté des Lettres	lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr
faculté des Sciences et Ingénierie	sciences-drh-gestioncoEC@sorbonne-universite.fr